

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA PAROISSE CATHOLIQUE NOTRE-DAME DE LAVAUX Dimanche 27 avril 2025 Procès-verbal

La présidente du conseil de paroisse, Liz Meuret, ouvre l'assemblée à 10h40, en remerciant les 23 personnes présentes selon la liste annexée et en priant d'excuser Mme Evelyne Marendaz, municipale de Bourg-en-Lavaux et Don Stefano Manfredi, retenus par d'autres obligations.

Autres absences annoncées : Brigitte Scalfaro, Pietro Scalfaro, Marco Lideo.

L'ordre du jour de la présente assemblée a été affiché depuis le 23 mars 2025 et le procès-verbal de l'AG 2024 était à disposition au fond de l'église et sur le site internet dès le 30 mars 2025.

1. Lecture et approbation du PV de l'assemblée du 5 mai 2024

La lecture du procès-verbal n'est pas demandée et celui-ci est approuvé sans question ni commentaire.

2. Rapport de la présidente

Le fil rouge de l'année a été continuité et nouveautés.

Dans la continuité, le repas convivial, sous la même formule que les années précédentes, est une occasion de rencontres, complétée depuis le mois de janvier 2025 par un café à l'issue de la messe, le dernier dimanche de chaque mois.

Dans la continuité, le tournus des quatre prêtres de l'UP pour les messes dominicales, l'équipe étant renforcée depuis peu par l'abbé Régis Kabanda.

Dans la continuité, l'organisation de la chantée de Noël, ouverte à toute la communauté et clôturée par un vin chaud, avec, en 2024, une publicité plus professionnelle.

Dans la continuité encore, la soupe de Carême organisée par Mme Poncet et le Triduum pascal dans chaque église de l'UP.

Comme l'année dernière aussi, la présentation durant la Semaine Sainte d'un Chemin de Croix et un moment musical en lieu et place de l'office du Vendredi Saint. Cette année, c'est l'artiste valaisan Vincent Fournier qui a exposé une œuvre créée pour l'occasion.

À noter dans les événements passés et à venir les concerts de la CIMS et ceux de Lavaux Classic qui ont eu lieu, en 2024, les 22 et 29 juin et auront lieu, en 2025, les 21, 28 et 29 juin.

Le conseil a tenu cinq séances pour régler les affaires courantes de la paroisse. Il a notamment finalisé la pose d'une boucle auditive dans l'église, procédé à l'assainissement de la cave, décidé la création d'une cave dans le bâtiment de la cure pour l'abbé Joseph. Pour toutes les questions techniques, une très bonne collaboration s'est établie avec Mr Alain Karlen, concierge en charge des immeubles de Bourg-en-Lavaux.

Liz Meuret adresse des remerciements de leur soutien et engagement :

- aux membres du conseil de paroisse
- à Anne-Véronique Wiget, rédactrice des PV
- à Fernanda Gamarra, sacristine et concierge
- à Natacha Gos, organiste, dont le travail a doublé depuis l'absence pour maladie de notre chantre Silvia Wettstein
- à Monique Paschoud, excellente secrétaire de paroisse
- à toutes les personnes qui enrichissent les cérémonies de leurs talents et contributions
- à l'abbé Flavio Gritti pour l'installation de plafonniers LED dans la salle de paroisse
- à Mme Evelyne Marendaz pour son implication dans l'organisation de l'exposition et du moment musical et pour la belle photo de l'église et son descriptif parfait dans l'Agenda 2025 de Bourg-en-Lavaux.

3. Rapport du groupe missionnaire

Le soutien fidèle d'un généreux donateur et les belles quêtes tout au long de l'année 2024 ont permis d'envoyer Fr. 3900.- à l'Association humanitaire Sr Marie-Colette (AHSMC) et Fr. 3900.- à la Congrégation de la Providence.

L'argent permet de soutenir le dispensaire de Belamoty qui assure chaque année plus de 1800 consultations et 25 hospitalisations, ainsi que la léproserie et le service de protection maternelle et infantile de Bezaha ; à Bezaha, l'aide consiste essentiellement en apport de nourriture, de lait pour les bébés, de produits d'hygiène et de vêtements.

La quête de mars 2025 en faveur de Madagascar a rapporté Fr. 640.- ; les suivantes sont fixées au 25.05.2025, 01.09.2025 et 07.12.2025 (avec la vente de Noël).

4. Message de l'UP

L'abbé Joseph Ngo exprime sa satisfaction de vivre à Cully et dans cette paroisse qui, selon lui, fait preuve d'une grande force et pour laquelle il prie chaque jour.

Les prêtres de l'UP s'entendent bien et apprécient le grand engagement et le sens de la communauté du curé modérateur, don Stefano. Chaque

paroisse a cependant une histoire différente qu'il convient de laisser vivre tout en trouvant ce qui est commun afin de former une véritable unité pastorale.

5. Présentation des comptes 2024

Pour le PP, Michelle Chalverat précise que les subventions de Fr. 120 667.- se composent de la subvention communale (Fr. 113 218.-) pour l'entretien du bâtiment et le fonctionnement de l'église ainsi que de la subvention de la FEDEC (Fr. 7449.-) pour le secrétariat.

Dans les autres produits, on trouve les lumignons (Fr. 2365.-) et le repas convivial (Fr. 1493.-). À noter que ce dernier est bénéficiaire grâce à la générosité de toutes celles et ceux qui l'ont préparé gratuitement (apéritif, repas, dessert).

Les autres charges d'exploitation sont celles de l'entretien extérieur, du chauffage, de l'électricité et de diverses réparations non imputables à la commune.

Les charges et produits de la vigne sont négatifs car le stock de vin a été mis à zéro ; décision a, en effet, été prise de se procurer au fur et à mesure le vin pour la consommation courante.

La grande différence dans le résultat de l'immeuble, relevée par Mme Chantal Widmer, vient de l'augmentation des frais, les produits des locations étant restés identiques.

Le produit exceptionnel de Fr. 8005.- provient d'une surfacturation d'énergie en 2023, remboursée en 2024.

Dans le bilan, Michelle Chalverat annonce que la « créance à court terme », soit la subvention de Fr. 113 218.- de la commune, a été réglée en février 2025.

La provision pour entretien a été augmentée de Fr. 28 000.- en prévision, notamment, d'une rénovation énergétique de la cure en 2026.

Liz Meuret remercie et félicite Michelle Chalverat de ce premier exercice comptable réussi.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Jean Micol présente le rapport des vérificateurs en son nom et en celui de Thierry Bellorini. Il remercie Michelle Chalverat qui a fourni des comptes précis et clairs, avec toutes les pièces permettant de les vérifier.

Les comptes présentent un léger bénéfice de Fr. 843.69 et le bilan, un capital propre de Fr. 130 155.-

Au vu de la vérification effectuée, il demande à l'assemblée d'approuver les comptes 2024 tels qu'établis, de donner décharge à la trésorière et au comité et de relever les vérificateurs de leur mandat.

7. Décharge au conseil de paroisse et à la responsable des finances

Décharge est accordée à l'unanimité.

8. Travaux dans les immeubles

Paolo Martelli mentionne, pour l'année sous revue, les principaux travaux effectués et leurs coûts approximatifs :

- dépose des armoires de la sacristie pour rénovation : Fr. 7000.-
- assainissement de la cave de la salle de paroisse, pour laquelle il a fallu engager une entreprise pour évacuer un gros volume de déchets. Coût final : Fr. 6000.-
- réfection de l'appartement du curé, notamment le parquet et la peinture pour un coût d'environ Fr. 7000.-
- réparation de la chaudière pour un coût de quelque 3000 francs
- élagage et taille de la végétation autour de l'église pour une somme hors frais d'entretien d'environ 5000 francs ; ce travail devrait réduire à l'avenir les coûts d'entretien.
- remplacement des appareils ménagers dans l'appartement de la sacristie : Fr. 2000.-

Pour l'année 2025, le plus gros chantier est celui de la rénovation du toit (étanchéité, tuiles, puit de lumière) pour un devis estimé à Fr. 120 000.

Par ailleurs, le conseil a décidé de créer une cave pour l'abbé Joseph au rez-de-chaussée de la maison de la cure, en modifiant les espaces à disposition. Coût estimé : Fr. 4000.-

Le conseil de paroisse a décidé aussi de mandater un certificat CECB Plus pour les bâtiments, dans l'optique de procéder ensuite (2026) à une amélioration énergétique. Fr. 3000.- sont inscrits au budget 2025.

9. Budget 2025

Michelle Chalverat présente le budget 2025 qui ne diffère guère de celui de 2024. Le poste « entretien » a été augmenté du coût d'établissement du certificat CECB Plus.

La somme prévue pour la réfection du toit est présentée hors budget, car les factures seront payées directement par la commune.

10. Message de Mme Evelyne Marendaz, municipale

Liz Meuret lit le message de Mme Evelyne Marendaz, absente ce jour.

Madame Marendaz relève que la municipalité apprécie la mise à disposition de l'église pour des concerts et remercie la communauté catholique de son engagement et de son travail.

Elle rappelle que le canton et la commune accordent des subventions pour une mise à niveau énergétique de la classe C. Les services communaux peuvent être également de bon conseil dans ce cadre.

Elle prie le conseil de tenir compte du règlement communal sur le patrimoine arboré dans ses travaux d'entretien extérieur.

À titre plus personnel, elle remercie d'avoir pu organiser une nouvelle exposition d'un chemin de croix : si l'artiste était moins connu, il a quand même amené 140 visiteurs dans l'église. Le moment musical, pour sa part, a réuni une bonne centaine d'auditrices et d'auditeurs.

11. Octroi des limites pour les dépenses imprévisibles et exceptionnelles (art. 15 al. 3 des statuts)

Le renouvellement de la limite de Fr. 30 000.- est accepté.

12. Nominations statutaires

Le comité, élu l'année dernière pour la période 2024-2026, reste inchangé. Il se compose de : Liz Meuret, présidente, Michelle Chalverat, Marco Lideo, Paolo Martelli et Remi Susset. L'assemblée les confirme dans leur fonction.

Pour remplacer Mr Luc Burgener parti à la retraite, Mme Monique Sprüngli assurera désormais l'expertise fiduciaire.

Élus l'année dernière à la vérification des comptes, Mr Thierry Bellorini devient 1^{er} réviseur et Mr Milo Ramos 2^e réviseur. Mr Gérald Monney est élu suppléant à l'unanimité par acclamation.

13. Divers

Mme Chantal Widmer souhaiterait savoir pourquoi elle a reçu un bulletin de versement pour un don de Pâques. Liz Meuret explique que don Stefano souhaitait que notre paroisse rejoigne les autres paroisses de l'UP pour cet envoi qui permet aussi de communiquer les horaires des célébrations.

Natacha Gos exprime son plaisir de venir travailler à Cully. Elle propose d'organiser une petite répétition de chants avant les messes si l'absence de la chanteresse devait se prolonger. La communauté pourrait ainsi enrichir son répertoire. Elle souhaiterait aussi pouvoir parfois roder, à l'issue de la célébration, des œuvres plus longues mais ne se sentira pas blessée si les fidèles quittent l'église pendant son interprétation.

Liz Meuret remercie Natacha Gos de tout le travail supplémentaire qu'elle a fourni suite à la maladie de la chanteresse. Pour les mois de mai et de juin, la paroisse pourra compter sur la présence de Doriane Bier ou Sarah Gos. La situation sera réévaluée ensuite.

Mme Ludgarde Doutaz rappelle le prochain concert de la CIMS : le 1^{er} juin, l'église catholique accueillera l'ensemble féminin Diaphane pour des chants contemporains a capella.

L'assemblée générale se clôt à 11h30 par un apéritif.

PV validé par le conseil de paroisse par voie de circulation le 10 mai 2025

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Liz Meuret'.

Liz Meuret, présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A-V. Wiget'.

A-V. Wiget, rédactrice

Annexe : liste des présences